

FOIRE AUX QUESTIONS L'INITIATIVE ONE

Renseignements importants pour les patients et les familles

La vision de l'initiative ONE est de voir la mise en place d'un système électronique partagé d'information sur la santé dans tout le Nord-Est de l'Ontario. La première phase de l'initiative, appelée PHASE 1, verra la connexion de trois hôpitaux au système : le Centre de santé de West Parry Sound, l'Hôpital de Sault-Sainte-Marie et le Centre régional de santé de North Bay.

Qu'est-ce que l'initiative ONE?

La vision de l'initiative ONE est de voir la mise en place d'un système électronique partagé d'information sur la santé dans tout le Nord-Est de l'Ontario. La première phase de l'initiative, appelée PHASE 1, verra la connexion de trois hôpitaux au système : le Centre de santé de West Parry Sound, l'Hôpital de Sault-Sainte-Marie et le Centre régional de santé de North Bay.

Pourquoi met-on en place un système électronique partagé d'information sur la santé?

Nos systèmes actuels d'information sur la santé ne peuvent pas suivre l'évolution de la santé numérique. Un système électronique partagé d'information sur la santé assurera la sécurité, la qualité et l'efficacité des soins.

Les patients tireront de nombreux avantages importants de cette transformation, puisque celle-ci :

- ✔ Contribuera à prévenir les erreurs de médication.
- ✔ Donnera aux équipes de soins de santé un accès complet et dans un délai raisonnable au cheminement du patient.
- ✔ Aidera les patients à expliquer leur situation ou leur passé médical.
- ✔ Éliminera les notes écrites à la main difficiles à déchiffrer.
- ✔ Conservera le dossier médical du patient dans un endroit unique, sécurisé et accessible.

Est-ce le lancement du système causera des retards sur le plan des services?

Nous nous excusons pour les retards que la mise en place du système pourrait causer. Nous sommes en train de mettre en œuvre un nouveau système qui améliorera votre expérience de soins. Certains processus pourraient prendre plus de temps que d'habitude pendant que votre équipe se familiarise davantage avec la nouvelle technologie.

Pendant la transition, nous ajoutons du personnel pour offrir, à vous et à tous nos patients, les meilleurs soins possible. Le changement n'aura aucune répercussion sur votre sécurité. Nous continuons à déployer des efforts pour offrir les meilleurs soins possible à nos patients et à leur famille. Nous vous remercions de votre patience pendant cette période de transition.

Est-ce que le nouveau système modifiera les soins que je reçois?

Le nouveau système permet d'offrir aux patients des soins davantage axés sur la sécurité, la qualité et l'efficacité. La transformation a été planifiée avec soin et conçue de façon à répondre aux besoins précis de cette région. Pour en apprendre davantage sur la façon dont nous transformons vos soins grâce à l'initiative ONE, consultez le site Web suivant :

www.nbrhc.on.ca

Mes renseignements électroniques sur la santé seront-ils en sécurité dans ce nouveau système?

Oui, le Centre régional de santé de North Bay est déterminé à assurer la sécurité et la confidentialité de vos renseignements sur la santé. Les seules personnes qui auront accès à vos renseignements sur la santé sont les membres de votre cercle de soins, terme utilisé pour décrire les fournisseurs de soins de santé qui vous traitent et qui ont besoin de vos renseignements pour le faire.

La protection de vos renseignements sur la santé n'est pas simplement la meilleure chose à faire, c'est aussi la loi. La loi ontarienne sur la protection des renseignements sur la santé (la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé) et d'autres lois applicables, ainsi que les politiques et procédures sur la sécurité et la protection de la vie privée, obligent l'hôpital à assurer la sécurité et la confidentialité des renseignements personnels sur la santé.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur les lois qui protègent vos données, consultez les sites Web suivants :

<https://www.ipc.on.ca/health-2/health-privacy/?lang=fr> et <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/04p03>.

Est-ce que je peux voir mes renseignements électroniques sur la santé maintenant?

Pour le moment, le système n'inclut pas un portail des patients qui vous permet de voir vos renseignements sur la santé. Toutefois, le nouveau système jette les bases du nouveau portail des patients qui sera lancé à l'avenir.

Où puis-je obtenir plus de renseignements si j'ai des questions?

Pour obtenir plus de renseignements sur la confidentialité et la sécurité de vos renseignements électroniques sur la santé, consultez le site Web suivant : www.nbrhc.on.ca. Si vous avez d'autres questions, vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse suivante : HISProject@nbrhc.on.ca.

Pendant le lancement de notre nouveau système électronique partagé d'information sur la santé, vous remarquerez qu'un certain nombre de membres du personnel de soutien se trouvent dans nos aires de soins aux patients. Il s'agit de spécialistes du système et de fournisseurs de soins de nos hôpitaux partenaires à Sault-Saint-Marie et à Parry Sound. Notre personnel et nos médecins ont reçu une formation sur le nouveau système; ce soutien supplémentaire les aidera à se familiariser avec les nouveaux changements. Votre équipe de soins à l'hôpital continue de s'occuper de vous.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre équipe de soins de santé.

SÉCURITÉ. QUALITÉ. EFFICACITÉ.